

<b>Critères d'appréciation et de sélection des projets</b>	
<b>Thèmes</b>	<b>Critères</b>
Capacité de mise en œuvre	Expérience du promoteur en matière d'appui à la coordination
	Faisabilité du calendrier et capacité de mise en œuvre
	Formalisation de l'implication des acteurs
	Compréhension des enjeux, capacité à évoluer
Qualité du projet	Organisation de la plateforme (dont modalités de gouvernance)
	Modalités de mise en œuvre de la coordination des parcours de santé complexes (formalisation des processus et conduites à tenir)
	Degré de polyvalence du projet proposé
	Compétences et qualifications mobilisées
	Méthode, outils et indicateurs d'évaluation
	Couverture territoriale proposée
Volet financier du projet	Cohérence financière du projet (contenu, territoire couvert, cohérence compétences/rémunérations..)
	Mise en évidence des perspectives de déploiement/développement de l'activité
	Co financements prévus
Partenariats et ouverture	Implication du secteur hospitalier
	Implication du premier recours (libéraux, salariés)
	Implication du secteur médico social et social
	Liens avec les instances de coordination locales et autre acteurs (dont filières et MAIA)